BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. Pappon et Fils, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 42, 10 17, 11 22, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 12, 10 12, 11 25. *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 25, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 12, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS

	DU 28 MAI	
3 0/0		59 75
4 1/2		85 50
Emprunts	(5 0/0)	94 67 1/2
	DU 29 MAI	
3 0/0		59 60
4 1/2		86 00
Emprunts	(5 0/0)	94 50

ROUBAIX, 29 MAI 1874

BULLETIN DU JOUR

« L'élection de la Nièvre est une grave leçon. » Avec quelque variante dans la forme, c'est là le thème de la plupart des journaux. Et personne ne songe à admirer la prestesse avec laquelle, à un an de date, le suffrage universel, cet arbitre suprême de nos destinées, s'inflige des contradictions. Ainsi voilà un département coté comme révolutionnaire qui, en octobre dernier, nomme, avec une majorité de plus de 11,000 voix, le radical Thurigny, et cette même année, avec une majorité de plus de 5,000 voix, donne la préférence au candidat septennaliste conservateur et bonapartiste. Ainsi en sept mois, l'opinion publique a fait volte-face. Vers quel pôle sera-t-elle tournée aux élections prochaines, car il y a à pourvoir à neuf vacances dans les huit départements suivants : Rhône, déchéance de M. Ranc; Calvados, décès de M. Paris; Maine-et-Loire, décès de M. Beulé; Pas-de-Calais, décès de M. Fouler de Relingue; Alpes-Maritimes, démission de M. Piccon et décès de M. Bergondi; Oise, décès de M. Perrot; Drôme, démission de M. Dupuy; Nord, décès de M. de Brigode.

On prétend à chaque élection que c'est la voix de la France qui vient de parler. A ce compte, d'après la règle du suffrage universel, il fallait établir en 1871 la royauté en France; six mois plus tard, il aurait fallu proclamer la république, mais quelle république? La conservatrice! soit. Après l'élection Barodet, il aurait fallu proclamer la république radicale, aujourd'hui l'élection de la Nièvre impliquerait le retour immédiat de l'empire. Que sera-ce demain? N'est-ce pas le cas de modifier le proverbe latin :

Quoi de plus léger que la poussière? Le vent! Quoi de plus léger que le vent? Le suffrage universel!

On cherche en ce moment à effrayer le marché financier avec la politique et avec l'élection de la Nièvre. Le ministère, dit-on, aura beau ne pas vouloir faire de politique, ses adversaires de la gauche l'y contraindront. Le *Messager de Paris*, réfutant ces assertions pessimistes, admet très bien que les gauches ne marchandent pas leurs interpellations, mais le ministère, après avoir dit son sentiment, les laissera aux prises avec le parti conservateur de l'Assemblée, se déclarant disposé à exécuter les décisions de la majorité, où qu'elle soit : le ministère actuel ne se présente pas comme le précédent, qui avait derrière lui une majorité réelle dont il pratiquait la politique; le ministère actuel est né d'une crise qui a constaté qu'il n'existait plus de majorité permanente; il est donc arrivé au pouvoir simplement pour présider à l'expédition des affaires dans le sens que chaque vote indiquera. Dans ces conditions prudentes, les fractions conservatrices seront probablement toujours assez bien inspirées pour se grouper et pour battre les gauches réunies.

La politique de M. de Bismark est d'une fécondité d'expédiens inouïe. Nous avons assisté à plusieurs avatars de cette politique, mais un nouveau piége se révèle dans la correspondance berlinoise d'une feuille suisse à la dévotion de l'Allemagne.

M. de Bismarck ne s'en cache plus : une guerre avec la France serait un moyen radicalement efficace d'en finir avec l'*éternel ennemi* de l'empire allemand. Mais au milieu de ses récentes douleurs, creusant ce sujet qui le captive et l'absorbe, l'homme d'Etat prussien s'est dit que notre politique éviterait avec une obstination agaçante toute cause de conflit. D'autre part, les puissances du continent désirent sincèrement la paix, à ce qu'il semble, et il ne rencontrerait pas cette bonne volonté de neutralité qui l'a si grandement secondé pour conduire à bien la campagne de 1870.

Autre considération : tous les milliards que l'on pourrait encore nous soutirer compenseraient à peine les frais énormes d'une nouvelle campagne, et de la nécessité d'un armement permanent. Si l'on pouvait à ce prix « écraser la bête » tout serait pour le mieux; mais les voisins qui déguisent, sous une courtoisie pleine d'effusion, de vives appréhensions, en présence de la prépondérance de l'Allemagne, assisteraient-ils impassibles à un démembrement de la France tel que le grand chancelier en caresse l'idée? Et cependant s'il venait à mourir, qui achèverait son œuvre? Telles sont les réflexions que la dernière maladie du prince lui aurait inspiré. Il aurait songé alors à prendre un grand parti : proposer à la France l'alliance de l'Allemagne! Rétrocession de l'Alsace-Lorraine, et affermissement de la paix par cet acte de haute générosité auprès duquel pâlit la clémence d'Auguste.

Voilà ce qui s'appelle une conception hardie! Nous voyons déjà les poitrines françaises, allégées d'un poids énorme, se soulever de joie. Mais attendons la fin : il y a une condition. Oh! peu de chose, en vérité! M. de Bismark nous demande simplement d'embrasser en masse le vieux catholicisme : écoutons le correspondant du journal suisse :

« Il ne ferait un tel sacrifice qu'à la condition que le gouvernement français consentit à ne pas reconnaître l'élection du successeur de Pie IX, ou même à empêcher cette élection d'accord avec l'Italie, et à constituer au moment de la mort du pape une église nationale. L'Italie et d'autres Etats, peut-être, acquiesceraient sans grandes difficultés à ces vues. »

N'avions-nous pas raison quand nous disions hier que la question du jour est, au fond, une question religieuse?

Ne pouvant réussir à abuser les cabinets européens, M. de Bismark, dit justement le *Salut public* de Lyon, espère arriver plus facilement à tromper l'opinion publique en France, à nous faire croire qu'il est prêt à des accolades fraternelles si nous consentons à le satisfaire au point de vue religieux. *Diviser pour régner*, c'est toujours la vieille devise de Louis XI, excellemment pratiquée par le conseiller de l'empereur Guillaume. Ce procédé est d'ailleurs renouvelé de 1870. Lorsque, après Sedan, M. Jules Favre alla à Ferrières, auprès du souverain vainqueur, pour demander, avec des larmes dans la voix, de cesser la guerre à la France, puisque l'empereur était prisonnier, on lui rit au nez sous une forme diplomatique. C'est ce *rictus* de Méphistophélès triomphant qui nous attendrait si nous avions la faiblesse de croire un seul instant aux promesses du prince chancelier; car il serait en droit de nous répondre : Des hommes qui abdiquent si sièrement la religion de leurs pères pour adopter celle de la Prusse, n'ont aucune bonne raison de ne pas devenir Prussiens.

Tel est donc, ajoute notre confrère de Lyon, le piége nouveau qu'a ruminé M. de Bismark entre deux attaques de goutte. Il attend la mort du Pape, événement décisif dans sa pensée, pour le couronnement de son édifice. Seulement, cette échéance ne paraissant pas devoir être immédiate, il aura sans doute jugé à propos de lancer ce ballon d'essai au milieu de notre désarroi politique, afin d'enrôler même les conservateurs contre le gouvernement et l'Assemblée, les montrant comme l'obstacle à un rapprochement définitif avec l'Allemagne.

M. de Belcastel ayant reçu d'un homme politique quelques observations, courtoises d'ailleurs, au sujet de son vote du 16 mai, a répondu par la lettre suivante, que nous reproduisons d'après le journal l'*Univers* :

Versailles, le 26 mai.

Monsieur,

Je suis vivement touché de la patriotique franchise avec laquelle vous voulez bien m'avertir de l'impression produite par le vote du 16 mai, et de l'affectueuse confiance que vous apportez dans cet avertissement. Patriotisme, franchise et confiance : j'espère que vous les reconnaîtrez en retour dans ma réponse aussi bien que dans mes sentiments.

Je comprends l'impression générale. On ne se rend compte ni des circonstances qui ont caractérisé cette journée, ni des tentatives de conciliation qui avaient été faites par ceux que l'on appelle intransigeants. Permettez-moi de vous dire néanmoins que l'émotion a été poussée jusqu'à l'extrême injustice, — et de distinguer deux choses : l'effet moral, le résultat réel.

L'effet moral des premiers jours — *peur et irritation*, tout en les répudiant pour vous-même, ce sont les termes par lesquels vous le traduisez — est bien tel qu'il vous apparaît. A qui revient pourtant la responsabilité de la crise? Au Ministère, poussé par ses intransigeants — chaque parti a les siens, — ou à l'Extrême-Droite, également persistants tous les deux dans leur exigence? A ceux qui voulaient imposer leur manière de voir sur une question d'ordre du jour où d'ordinaire le Gouvernement n'intervient pas, et dans laquelle, par suite, il pouvait se désintéresser sans faiblesse, ou bien à nous qui leur demandions de ne point en faire une question de cabinet et de s'en rapporter simplement à la préférence de l'Assemblée? C'est au moins une responsabilité en partie double; car une obstination égale, si l'on veut, des deux côtés, ne prouve pas plus chez les uns le parti pris de renverser le Ministère que pour celui-ci la volonté de se suicider.

Vous invoquez, Monsieur, l'importance de la loi électorale. Autant que vous, je la reconnais. Aussi n'avons-nous jamais refusé de la voter.

La priorité donnée sur elle ne la retardait que de quelques jours, moins peut-être que l'insistance en sa faveur ne lui en a coûtés. Nous avons seulement déclaré que la loi municipale était la plus urgente, parce que les élections municipales et celles du conseil général, régies par le même électorat, doivent nécessairement précéder les élections politiques.

J'ajoute qu'à mes yeux il est plus facile d'introduire une réforme sérieuse dans l'électorat municipal, et, par suite, de créer un précédent favorable qui réagirait sur la grande loi. La commune, enfin, est la base de l'Etat, et de bonnes municipalités sont le meilleur gage de bons représentants. Vous craignez que la loi municipale n'infirme l'autorité des nouveaux maires; je répondrai que nous la voulons conservatrice, et que loin d'ébranler leur force elle devra la raffermir.

Nous ne refusons pas non plus d'organiser les pouvoirs du Maréchal dans le sens du statut personnel qui est la conséquence loyale de la loi du 20 novembre. J'avais l'honneur, il y a peu de jours, de tenir à M. le Président de la République, à deux reprises, le mercredi 20 et le jeudi 21 mai, le langage suivant :

« Si vous le voulez, Monsieur le Maréchal, » la crise est facile à terminer.

» On se trompe, lorsqu'on vous répète » que l'Extrême-Droite ne veut pas organiser vos pouvoirs. Je parle, il est vrai, en » mon nom seul, et d'après mon appréciation personnelle, mais je ne crains pas » d'affirmer qu'il n'y a pas plus de dix » membres absolument réfractaires. La » grande majorité des cinquante-deux, sans » se lier d'avance à telle ou telle forme » d'organisation, admet en principe le statut » personnel qui doit vous donner les moyens » de remplir jusqu'au bout votre mandat » d'ordre public. Ceux qui proclament la » nécessité pour vous de faire une inflexion » à gauche sont dans l'erreur; c'est à droite, » à droite seulement que vous devez rechercher et refaire la majorité du 24 » mai; vous la retrouverez aisément, sans » même changer le programme de l'ancien » Cabinet et la plupart de ses membres. Car » le Ministère n'est tombé ni sur une question de programme, ni sur une question » de confiance. »

Sans avoir la prétention ridicule d'avoir exercé une influence quelconque, je n'ai point à regretter d'avoir tenu ce langage.

Au fond, sauf les noms qui auraient pu en plus grand nombre appartenir à l'ancien Ministère, c'est l'idée si naturelle que j'exprimais et que partageaient beaucoup de mes collègues, dont le nouveau est à peu près la traduction; l'axe gouvernemental n'a pas été déplacé vers la Gauche, et ceci m'amène à vous parler, Monsieur, du résultat réel de la crise.

Vous craignez un affaiblissement de l'autorité qui, depuis quelques mois, selon vous, reprenait de l'empire.

Etes-vous bien sûr, Monsieur, que cet empire ne s'arrêtât pas à la surface et pénétrât profondément? Les manifestations électorales étaient-elles de nature à le prouver? l'auraient-elles prouvé davantage à l'avenir? L'école libérale au pouvoir, trop souvent forcée de se démentir, exerçait-elle un éclatant prestige sur la nation? Sous son ascendant s'opérait-il un relèvement de l'esprit public et comme une restauration de l'autorité par un accord intelligent entre elle et les populations françaises?

Pour moi, je l'avoue, ce sont autant de doutes dans mon esprit.

Le projet d'institution ultra-réactionnaire du Grand-Conseil, avec son électorat oligarchique, n'est point fait pour les dissiper; il accuse en effet une méconnaissance aussi profonde que dangereuse de la société actuelle. Il renferme de plus une conséquence et cache sous l'apparence la plus audacieuse une réelle timidité. Au lieu de porter franchement la réforme dans la vraie loi électorale, on exécute autour du suffrage populaire un mouvement tournant, et l'on cherche à dominer la grande Assemblée élective par un autre corps tellement arbitraire et rétréci dans ses origines, qu'en constituant entre les deux Parlements un antagonisme immédiat, il demeure néanmoins sans force pour en être l'arbitre. Se figure-t-on la Chambre des Représentants dissoute pour cause ou par crainte de péril social, et le Grand-Conseil chargé de faire face à des menaces de guerre ou bien à des insurrections comme celles de juin 1848 et de mars 1871?... Aveugle qui fonderait sur ce fragile instrument l'espoir de la sécurité publique et de l'avenir de la patrie!

La pensée de la dissolution, d'élections générales et de radicalisme triomphant vous attriste et vous décourage, Monsieur. Je ne sais voir aucune raison pour être plus triste et plus découragé qu'il y a quinze jours. Pas plus que vous, je ne veux la dissolution à courte échéance, et la crise n'a rien fait pour la précipiter. Elections générales et triomphe légal du radicalisme? J'ai toujours combattu cet effroi. La loi électorale fût-elle défectueuse, comme tout le fait prévoir, non-seulement l'instinct de la conservation, la vulgarisation et le souci des intérêts matériels, mais aussi — ne calomnions pas la France — un fond résistant de sentiment religieux et de bon sens, qui est le tuf social que les bouleversements politiques ne peuvent entamer, empêcheront longtemps encore l'avénement d'une majorité légale de socialistes. J'ai beau regarder à travers les incertitudes du jour et celles du lendemain, je vois moins de périls pour la propriété et pour la vie humaine que pour les principes moraux et la vraie liberté.

Quant au courant administratif, en attendant cette décisive épreuve, j'ai tout lieu de croire que les efforts dévoués des fonctionnaires de cet ordre, dont j'étais naguère le témoin dans la Haute-Garonne, seront aussi encouragés que par le passé. Ministère d'apaisement ne veut pas dire un ministère de faiblesse.

Et puisque je termine cette phrase par un mot personnel, Monsieur, je saisis cette occasion pour dissiper une ombre que votre délicatesse s'abstient de soulever, mais qui flotte, et que je sens, non sur ma conscience, grâce à Dieu, mais autour de mon vote du 16 mai. A aucun prix je ne veux la garder. (*La suite à demain.*)

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 30 MAI 1874.

—2—

UN BEAU LUNDI

(Suite).

IV

La nuit suivante (la dernière ou à peu près que je dusse passer sous le toit — paternel pour moi — de l'oncle Adalbert), à travers les images attendrissantes de mon récent malheur je vis circuler une ombre chaste et attrayante.

Je me bouchais littéralement les yeux avec les mains pour ne plus voir cette ombre, ni sa robe aux plis nobles, ni sa marche de jeune déesse dans les premiers jardins du monde naissant, ni le flot de mélodies captives qui gonflent ses lèvres parfois entr'ouvertes sous un baiser idéal.

Si je fermais les yeux, mes oreilles restaient malgré moi dociles à une voix qui soupirait :

— Ce n'est point là un charme ordinaire... tu es trop pressé de partir... il faudrait attendre, observer.

— Me marier, n'est-ce pas?... non... non... jamais! Quelle femme vaut la liberté?

— Hé! sans doute me marier... c'est bien cela... Qu'y a-t-il d'extraordinaire, et pourquoi mon orgueil se cabre-t-il à l'idée de demander une femme, Laurence, par exemple, en mariage?

Ne s'agit-il que de notre grande jeunesse à tous deux, dix-neuf ans et vingt-trois? On pourrait ajourner la cérémonie... N'est-ce que mon superstitieux et irraitable amour d'indépendance?

Soit.

Mais dans les profondeurs de mon vrai *moi*, de celui qui reste pur comme la neige des hauts sommets, et que nul mensonge n'a jamais souillé, une autre folie que celle de la Prudence et de la Liberté me détournait d'une demande en mariage. Assurément je parle du mariage tel qu'il s'exécute dans l'état présent de nos mœurs et de la civilisation.

Le mariage étant, selon moi, affaire de convenance, d'amour-propre ou d'obligation pour la plupart des femmes qui se trouvent déclassées si, passé vingt-cinq ans, elles n'ont pas changé de nom, je ne voyais rien de flatteur, pour un cœur un peu bien situé, à se voir accepté comme mari. J'avais vu les plus fières et les plus délicates elles-mêmes consentir à tout plutôt que d'attendre, et d'arriver aux diamants après telle ou telle de leurs amies. Il m'eût répugné d'être *pris*; je rêvais d'être *choisi*.... c'est-à-dire de remonter le courant des vieilles habitudes nationales; je m'offensais de tout ce qui accompagne le mariage tel qu'il est organisé chez nous, la cour officielle, les séries de dîners, les embrassades, le ciel à jour fixe... J'étais presque heurté dans ma sauvage pudeur... j'étais fou de cet Orient où la femme voilée ne découvre qu'à l'*ami* son visage presque sacré. Où sont allées toutes ces vertus de ma jeunesse!

V

Puis je partis pour Paris, et tout de suite je me jetai dans la grande cuve bouillante. J'y pêchai une petite renommée, c'est-à-dire le privilége, étant connu de plus de gens, d'être en butte à plus de mensonges sur mon compte... Et puis après?

Ces choses étaient loin...; quatre ans de travail et d'aventures, sans presque sortir de la rue de Verneuil, me séparaient de mon ancienne vie, lorsqu'un jour, un libraire me dit : une charmante jeune femme, qui était venue avant-hier acheter votre dernier livre, a fait ce matin demander les précédents.

Cela intéresse toujours un peu: on y rêve une demi-heure, et la terre continue de tourner.

Une des choses les plus piquantes de la vie parisienne, et spécialement propres à cette vie, la voici : C'est pour un homme assez répandu, qui vient de revêtir son habit noir, et son air froid pour aller dans le monde, de voir miraculeusement s'épanouir l'intimité, et de vivre par hasard de sa vraie vie, dans le tumulte et l'artificiel des réunions hebdomadaires d'une maison très-suivie.

J'eus ce bonheur, un certain soir que je ne me rappelle pas uniquement parce que mes vingt-sept ans sonnaient ce jour-là, et que je les avais célébrés par une séance prolongée de méditations et de réminiscences au coin du feu... mais parce que ce jour-là, je fis une rencontre qui doubla ma vie... et je doute qu'il me soit jamais donné de redevenir aussi heureux que je le fus pendant une heure à la suite de cette rencontre.

C'était en janvier dernier, un lundi, jour de réception chez Mme X... Il ne me convient pas de risquer une initiale plus compromettante. En ajoutant que ce sont les *assemblées* les plus charmantes de Paris, je fais beau jeu à toutes les dames à salons.

Quoique je fusse un habitué de deux ans à ces soirées et ami du maître de la maison, je ne crois pas que j'eusse jamais eu l'occasion d'échanger dix phrases avec sa femme. Lorsque j'allai lui faire mon salut en entrant, c'était tout un voyage d'explorations à travers des étalages de brochettes et des buissons de volants de dentelles. Aussi madame X... ne me connaissait rigoureusement que de nom.

Mais ce fameux lundi, objet de mon souvenir ému, c'était comme le monde renversé, et je fus surpris, en arrivant à l'heure où d'ordinaire les salons étaient remplis, de trouver un cercle restreint, le maître absent, Mme X... plongée dans une causeuse, côte à côte avec une autre dame de vingt-trois à vingt-cinq ans, tournée vers elle, et qui ne m'intéressa guère d'abord.

A l'annonce de mon nom, Mme X... eut un sourire de bienvenue et me tendit gracieusement la main :

— Vous nous êtes resté fidèle, au moins, vous!

— Quel malheur s'est donc abattu sur ce toit hospitalier?

— Un très-petit malheur... on a beaucoup dansé la semaine dernière; il y a ce soir trois premières représentations... beaucoup de grippés... Enfin on ne vient pas... vous le voyez, du reste. Mais nous avons notre vengeance sous la main. Lorsqu'aux environs de minuit tous nos déserteurs vont arriver avec d'hypocrites figures d'ennui, faisons la comédie, risqua-t-elle gaiement, *de ceux* qui se sont beaucoup amusés.

Cependant la dame assise à côté de Mme X... avait la bonté de m'examiner avec une certaine attention.

Je n'ai pas beaucoup la mémoire des figures... ma vue assez faible m'impose de ne jamais regarder les gens, à moins que je ne sois prévenu, et cela de crainte de méprise. Je m'inclinai vaguement du côté de l'étrangère.

— Votre vertu mendierait-elle déjà sa récompense? fit Mme X... Je croyais cependant inutile de vous présenter. Je me flattais même d'une petite scène de reconnaissance.

Je ne voyais pas encore — ce qui s'appelle voir, mais l'aube se levait peu à peu sur mon obscurité.

— Je crois bien, lui dis-je, ne pas rencontrer madame pour la première fois, mais s'il en est ainsi, comment hésiter?

LOUIS DÉPRÉT. (*A suivre*)